



**CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**PREMIÈRE SECONDAIRE**

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

<b>Première communication écrite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant</li> <li>♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 1 : <b>30 août au 2 novembre</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 20 novembre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 2 : <b>6 novembre au 8 février</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 15 mars 2024</li> </ul>
<b>Bulletin 3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 3 : <b>12 février au 21 juin</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024</li> </ul>

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
<b>Français</b>	Lire (40 %)		✓	✓
	Écrire (40 %)	✓		✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
<b>Mathématique</b>	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
<b>Anglais</b>	Communiquer oralement en anglais (40%)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30%)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30%)	✓	✓	✓
<b>Géographie (100 %)</b>	Géographie	✓	✓	✓
<b>Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)</b>	Histoire	✓	✓	✓
<b>Sciences et technologie</b>	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
<b>Éthique et culture religieuse (100%)</b>	Réfléchir sur des questions éthiques		✓	✓
	Compréhension des manifestations du phénomène religieux		✓	✓
<b>Arts plastiques, art dramatique, musique et danse (100%)</b>	Créer et interpréter des œuvres (70%)	✓	✓	✓
	Apprécier des œuvres (30%)	✓	✓	✓
<b>Éducation physique et à la santé (100 %)</b>		✓	✓	✓

**Régime pédagogique modifié, article 30.1 :**

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DEUXIÈME SECONDAIRE

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

<b>Première communication écrite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant</li> <li>♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 1 : <b>30 août au 2 novembre</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 20 novembre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 2 : <b>6 novembre au 8 février</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 15 mars 2024</li> </ul>
<b>Bulletin 3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 3 : <b>12 février au 21 juin</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024</li> </ul>

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)		✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)	✓		✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40%)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30%)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30%)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)	Géographie	✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)	Histoire	✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Éthique et culture religieuse (100%)	Réfléchir sur des questions éthiques		✓	✓
	Compréhension des manifestations du phénomène religieux		✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique et danse (100%)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓	✓
Espagnol	Interagir en espagnol		✓	✓
	Comprendre des textes variés en espagnol	✓	✓	✓
	Produire des textes variés en espagnol	✓	✓	✓

**Régime pédagogique modifié, article 30.1 :**

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



**CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**TROISIÈME SECONDAIRE**

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

<b>Première communication écrite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant</li> <li>♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 1 : <b>30 août au 2 novembre</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 20 novembre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 2 : <b>6 novembre au 8 février</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 15 mars 2024</li> </ul>
<b>Bulletin 3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 3 : <b>12 février au 21 juin</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024</li> </ul>

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40%)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30%)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30%)	✓	✓	✓
Histoire du Québec et du Canada (100 %)	Histoire du Québec et du Canada	✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique et danse (100%)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓	✓
Espagnol	Interagir en espagnol		✓	✓
	Comprendre des textes variés en espagnol	✓	✓	✓
	Produire des textes variés en espagnol	✓	✓	✓

**Régime pédagogique modifié, article 30.1 :**

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



**CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**QUATRIÈME SECONDAIRE**

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

<b>Première communication écrite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant</li> <li>♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 1 : <b>30 août au 2 novembre</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 20 novembre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 2 : <b>6 novembre au 8 février</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 15 mars 2024</li> </ul>
<b>Bulletin 3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Étape 3 : <b>12 février au 21 juin</b></li> <li>♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année</li> <li>♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024</li> </ul>

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
<b>Français</b>	Lire (40 %)		✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)	✓	✓	✓
<b>Mathématique</b>	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
<b>Anglais</b>	Communiquer oralement en anglais (40%)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30%)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30%)	✓	✓	✓
<b>Histoire du Québec et du Canada (100 %)</b>	Histoire du Québec et du Canada	✓	✓	✓
<b>Sciences et technologie</b>	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
<b>Éthique et culture religieuse (100%)</b>	Réfléchir sur des questions éthiques		✓	✓
	Compréhension des manifestations du phénomène religieux		✓	✓
<b>Arts plastiques, art dramatique, musique et danse (100%)</b>		✓	✓	✓
<b>Éducation physique et à la santé (100 %)</b>		✓	✓	✓

**Régime pédagogique modifié, article 30.1 :**

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

CINQUIÈME SECONDAIRE

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

<b>Première communication écrite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant</li> <li>• Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étape 1 : <b>30 août au 2 novembre</b></li> <li>• Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>• Bulletin remis au plus tard le 20 novembre 2023</li> </ul>
<b>Bulletin 2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étape 2 : <b>6 novembre au 8 février</b></li> <li>• Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année</li> <li>• Bulletin remis au plus tard le 15 mars 2024</li> </ul>
<b>Bulletin 3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étape 3 : <b>12 février au 21 juin</b></li> <li>• Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année</li> <li>• Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024</li> </ul>

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (50 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (10 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40%)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30%)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30%)	✓	✓	✓
Monde contemporain (100 %)	Monde contemporain Étape 1: 40% et étape 3: 60%	✓		✓
Éducation financière (100 %)	Éducation financière Étape 2: 40% Étape 3: 60%		✓	✓
Physique	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Chimie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Éthique et culture religieuse (100%)	Réfléchir sur des questions éthiques		✓	✓
	Compréhension des manifestations du phénomène religieux		✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique et danse (100%)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓	✓
Espagnol	Interagir en espagnol		✓	✓
	Comprendre des textes variés en espagnol	✓	✓	✓
	Produire des textes variés en espagnol	✓	✓	✓

**Régime pédagogique modifié, article 30.1 :**

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »